

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 44 (2017)
Heft: 2

Artikel: Le système énergétique suisse - un chantier colossal
Autor: Müller, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le système énergétique suisse – un chantier colossal

Pas de nouvelles centrales nucléaires, une consommation basse, davantage d'énergies renouvelables: le 21 mai, une votation aura lieu sur la «Stratégie énergétique 2050».

JÜRG MÜLLER

Son nom officiel est «Stratégie énergétique 2050: premier paquet de mesures». «Paquet» est un doux euphémisme, car c'est un acte juridique de 47 pages qui va être soumis à votation. La nouvelle loi sur l'énergie comprend à elle seule 77 articles. Parallèlement, divers actes législatifs vont être modifiés, de la loi sur le CO₂ à la loi sur l'énergie nucléaire, en passant par la loi sur l'aménagement du territoire, la loi sur les installations électriques et la loi sur l'approvisionnement en électricité.

Tout a commencé avec la catastrophe nucléaire de Fukushima, au Japon, en 2011. La même année, le Conseil fédéral et le Parlement ont pris la décision de sortir progressivement de l'énergie nucléaire. Parallèlement, le marché international a évolué très rapidement et l'apparition de nouvelles technologies a modifié la donne. Le gouvernement et le Parlement estiment que tous ces changements imposent la transformation de l'ensemble du système énergétique suisse. En quelques mots, il s'agit d'augmenter l'efficacité énergétique tout en réduisant la consommation et en développant les énergies renouvelables.

Sortie du nucléaire

Le point le plus marquant et le plus controversé de l'ensemble du projet est la sortie du nucléaire. La construction de nouvelles centrales nucléaires serait interdite. Néanmoins, les centrales existantes pourraient poursuivre leurs activités aussi longtemps que l'autorité de surveillance les

considère comme sûres. Pour les Verts, cela n'est pas suffisant. Lors d'une initiative populaire, ceux-ci ont demandé non seulement l'interdiction de toute nouvelle centrale nucléaire mais aussi la désactivation des cinq réacteurs suisses d'ici 2029 au plus tard. Le peuple a rejeté cette initiative le 27 novembre 2016, la jugeant trop radicale.

L'objectif de sortie du nucléaire dans un avenir proche reste toutefois d'actualité. Il serait remplacé en partie par des énergies renouvelables. Avec la force hydraulique, la Suisse possède une source d'énergie renouvelable traditionnelle et abondante. Mais les «nouvelles» énergies renouvelables, à savoir le solaire, le bois, la biomasse, l'éolien, la géothermie et la chaleur ambiante, constituent elles aussi une part de plus en plus importante de l'approvisionnement énergétique de notre pays. Actuellement, seuls 21,4 % de l'énergie consommée en Suisse sont issus de sources renouvelables. Il convient donc d'encourager ces nouvelles énergies. La production d'électricité à partir de ces sources passerait d'environ trois térawattheures à plus de onze à l'horizon 2035, soit environ la moitié de la production actuelle des centrales nucléaires suisses.

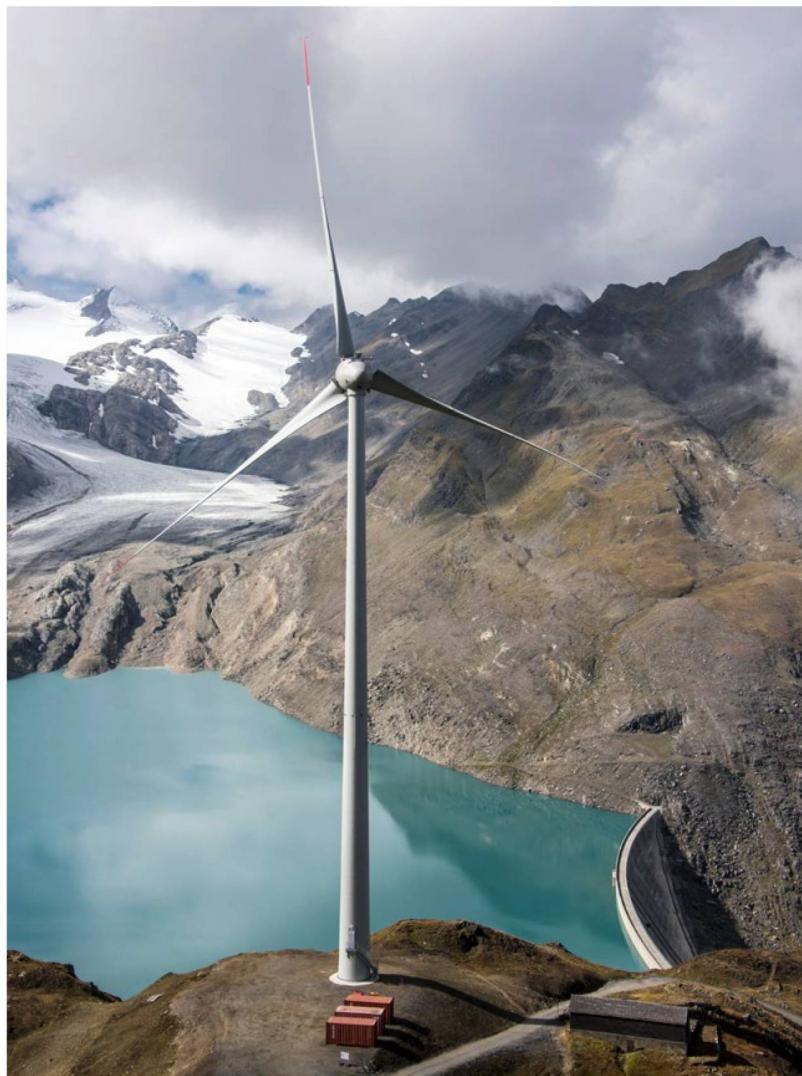
Des fonds plus importants seraient mis à disposition pour la promotion des énergies renouvelables. Le supplément sur les coûts de transport augmenterait de 2,3 centimes. Pour une famille de quatre, le montant serait d'environ 100 francs par an, soit 44 francs de plus qu'aujourd'hui. Afin d'optimiser la promotion des énergies renouvelables, la construction d'ins-

tallations de production dans des zones naturelles protégées serait également facilitée. Les grandes centrales hydrauliques existantes sont subventionnées par le supplément sur les coûts de transport, à hauteur de 0,2 centime par kilowattheure.

Afin d'atteindre ces objectifs, il importe non seulement de promouvoir les énergies renouvelables, mais aussi d'augmenter l'efficacité énergétique. D'ici à 2035, la consommation énergétique par personne et par an diminuerait de 43 % par rapport à 2000, et la consommation électrique de 13 %. Pour cela, l'instrument central est le Programme Bâtiments. 450 millions de francs – issus de la taxe sur le CO₂ – par an pourraient être injectés dans ce projet, au lieu des 300 millions actuels. En outre, des rénovations énergétiques de bâtiments seraient également encouragées par des incitations fiscales. Les importateurs d'automobiles seraient soumis à des règles plus strictes afin de promouvoir des véhicules plus écologiques. Le Conseil fédéral pourrait en outre émettre des directives concernant la mise en place de systèmes de mesure, de pilotage et de régulation chez l'utilisateur final.

Laissons faire le marché

Pour l'Union démocratique du centre (UDC), c'en est trop. Aussi a-t-elle décidé de lancer le référendum. Selon elle, la stratégie énergétique est «catastrophique» pour la Suisse. Le président du parti, Albert Rösti, a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'est pas nécessaire de décider maintenant de ce que sera le paysage énergétique dans



La «Stratégie énergétique 2050» vise à promouvoir les énergies renouvelables comme l'énergie éolienne. Sur la photo: installation éolienne sur le col du Nufenen.

Photo Keystone

çaises soit de centrales à charbon allemandes. Nous serons ainsi encore plus dépendants et exposés aux pressions de l'étranger.»

Contre les importations d'énergie sale

Pour les défenseurs de la stratégie énergétique, c'est tout le contraire. Le conseiller national PDC, Daniel Fässler, a déclaré lors du débat parlementaire que ceux qui sont favorables au «non» et donc au statu quo se voilent la face: «Trois des cinq centrales nucléaires seront de toute façon arrêtées dans les prochaines années – avec ou sans stratégie énergétique. Cela correspond à environ 14 % de la production électrique actuelle. En cas de victoire du «non», la perte d'électricité devrait être compensée par des importations de l'UE, la dépendance vis-à-vis de l'étranger augmenterait massivement et la sécurité de l'approvisionnement s'en trouverait affaiblie. Les investissements auraient lieu dans l'UE, au détriment de l'économie suisse.»

Roger Nordmann, président du groupe PS, renchérit: «Les centrales nucléaires vieillissent, sont de plus en plus sujettes à des pannes et déficitaires. Pour continuer sur cette lancée, il faudrait prévoir de nouvelles centrales. Non seulement ce ne serait pas souhaitable pour des raisons de sécurité, mais en plus ce ne serait pas réaliste d'un point de vue politique et juridique, et hasardeux d'un point de vue économique.» Si la stratégie énergétique était refusée, la force hydraulique et les autres énergies renouvelables ne pourraient pas être renforcées, et la Suisse dépendrait des importations d'énergie sale, explique Roger Nordmann. Les risques s'en trouveraient accrus car l'approvisionnement en énergie suisse dépend aujourd'hui déjà à 65 % des énergies fossiles que sont le pétrole et le gaz.

35 ans. On peut tranquillement laisser faire le marché: les systèmes présentant la meilleure efficacité énergétique s'imposeront tout naturellement. Qui plus est: «Si nous ne combattons pas la loi sur l'énergie, les prix de l'électricité, de l'essence et du pétrole augmenteront dans les années à venir.» Selon Albert Rösti, les mesures prévues entraîneraient des frais exorbitants, à hauteur de quelque 3200 francs par famille et par an. Ce chiffre est toutefois contesté car le projet soumis à votation ne permet pas de déterminer de montant.

Dans son calcul, l'UDC a tout de suite pris en compte le deuxième paquet de mesures, qui prévoit un système incitatif en matière climatique et énergétique. Pourtant, d'une part,

ce projet n'a pas encore été examiné au Parlement et, d'autre part, il ne semble pas en mesure de recueillir la majorité.

Le conseiller national Toni Brunner, prédécesseur d'Albert Rösti à la tête de l'UDC, met en garde: «Si nous renonçons précipitamment à près de 40 % d'électricité provenant de nos centrales nucléaires, nous devons trouver de quoi les remplacer. Le recours exclusif à des énergies renouvelables comme le vent et le soleil est une énorme utopie», explique Toni Brunner. «Les parcs éoliens dénaturent nos paysages, les projets hydroélectriques se heurtent à une résistance et les toits solaires ne combleront pas la faille. La Suisse devra importer l'électricité manquante. Soit de centrales nucléaires fran-